



Le Trophée Régional des Jeunes Vététistes 2008

Le Trophée Régional des Jeunes Vététistes (T.R.J.V.) est une manifestation composée de plusieurs épreuves, qui s'adresse aux jeunes pratiquants du V.T.T. licenciés dans un club F.F.C. du Comité de l'Ile de France. **Cette épreuve est ouverte à toutes les fédérations sportives cyclistes (attention cependant pour les prix d'équipes et les victoires par équipe : au TRJV seuls sont pris en compte les licenciés FFC, Il en est de même pour la sélection au Trophée de France des Jeunes vététistes TFJV).**

PARTICIPATION

Les épreuves sont réservées à tous les détenteurs d'une licence F.F.C. et sont ouvertes aux non licenciés si l'organisateur le souhaite.

Les coureurs des autres fédérations sont acceptés et considérés comme des non licenciés.

Non Licenciés :

Un participant occasionnel non licencié, ne bénéficie pas, comme le licencié, d'une garantie de dommages corporels.

"Verspieren" courtier en assurances, propose aux organisateurs la souscription d'un contrat spécifique pour les participants non licenciés.

Contact Verspieren : Nathalie Bouchard 03 20 45 76 92. Courriel : nbouchard@verspieren.com

Mise en place par le Comité de l'Ile de France FFC, cette manifestation s'inscrit dans un schéma de développement prenant en compte les faits suivants :

- Le développement du VTT au sein des écoles de cyclisme des associations fédérales.
- Elargissement de la pratique du VTT à l'enfance
- L'intérêt éducatif présenté par le traitement de cette activité sportive :
 - Faire acquérir aux jeunes des habilités techniques, des capacités physiques en s'appuyant sur des pratiques compétitives.
 - Favoriser les échanges, l'émulation, la compétition dans un esprit sportif :
 - ✕ sans tricher
 - ✕ en respectant l'adversaire
 - ✕ en s'associant à des équipiers (au niveau national)

OBJECTIF : Réunir les jeunes poussins, pupilles, benjamins, minimes et cadets de l'ensemble des écoles de cyclisme du Comité de l'Ile de France sur les 4 disciplines du VTT : Trial, Descente, Cross Country et Orientation.

A l'issue du TRJV 2008, une sélection sera effectuée et représentera l'Ile de France au TROPHEE DE FRANCE DES JEUNES VETETISTES qui aura lieu à Ploec sur Lie (Bretagne) du 05 au 08 Août 2008.

Voir les critères de sélection au T.F.J.V. sur le site du C.I.F.

ORGANISATION : Le Trophée Régional des Jeunes Vététistes 2008 se déroulera :

X.Country : 16 Mars à Ecuelles 77 organisation: VTT Thomery
X.Country, Descente et Trial : 13 Avril à Maule 78 organisation: US Mauloise
X.Country, Descente et Trial : 18 Mai à Melun 77 Organisation: US Melunaise

PARTICIPATION : Peuvent participer au T.R.J.V. , tous les jeunes poussins, pupilles, benjamins, minimes et cadets licenciés dans un club **ou présentant un certificat médical et une décharge parentale. Les jeunes non licenciés ne peuvent prétendre à une sélection sous les couleurs du Comité d'Ile de France au TNJV.**

ENGAGEMENTS : Chez l'organisateur à l'adresse indiquée sur le détail d'organisation (Voir l'Ile de France Cycliste et Site internet du C.I.F. de la F.F.C.). Aucun engagement sur place ne sera accepté. L'engagement se fait à chaque épreuve.

TRIAL

Le Trial sur le T.R.J.V. permettra de tester les capacités de maniabilité du jeune vététiste sans pour autant le mettre en situation d'échec afin de l'encourager. L'évolution trial s'effectue dans un atelier appelé zone, chaque zone étant partagée en un certain nombre de segments, chaque segment rapporte 1 point. Pour chaque segment on obtient 1 ou 0.

La comptabilisation est donc une addition de points. Le jeune vététiste vainqueur sera celui qui aura marqué le plus de points.

Une zone servira à départager les ex æquo :

- 1- le nombre de segments réussis dans cette zone ;
- 2- le temps mis à parcourir cette zone.

L'entrée dans un segment se fait lorsque le pneu avant touche le sol dans ce segment. (Axe roue avant)

La sortie d'un segment se fait lorsque le pneu avant ne touche plus ce même segment. (Axe Roue avant)

Echec dans un segment : un seul appui d'une partie du corps, pied, main ou épaule ou de cycle, pédale, guidon, provoque l'échec pour le segment (0 point).

Cependant le fait de toucher un arbre, un rocher ou autre obstacle d'une partie du corps ou du cycle est toléré s'il n'y a pas arrêt de progression sauf si cet appui instantané permet de retrouver un équilibre compromis. On peut pousser la rubalise sans la casser, ni la dépasser. Il y a par contre échec pour le segment si le concurrent brise la rubalise.

Rappel : après un échec dans un segment, le concurrent se place en fin de segment, juste avant le segment suivant. Reconnaissance des zones uniquement à pied. **Tout concurrent surpris en reconnaissance à vélo sera pénalisé de 10 points.**

Aucune présence ne sera tolérée dans les zones hormis le commissaire. Les concurrents ayant mis pied à terre ne recevront aucune aide pour repartir (délai pour repartir 15").

Attention les pédales plates sont obligatoires en trial pour le TRJV pour toutes les catégories, sans aucune fixation au niveau de la pédale (sangle, ...).

Chaque zone est passée à deux reprises par les concurrents, le nombre de points obtenus correspond à la somme des points de chaque passage sur la zone.

DESCENTE

Le parcours descente sera choisi pour ses critères techniques en privilégiant l'adresse et non la vitesse. Le parcours ne comptera aucun obstacle abrupt ou nécessitant un franchissement aérien. La distance du tracé sera de 1 kilomètre environ.

Tenue de course :

- Casque intégral obligatoire (sans dérogation)
- Protection dorsale obligatoire
- Coudières, genouillères conseillées
- Gants longs obligatoires
- Manches longues et cuissards longs obligatoires

L'ordre des départs de la descente se fera dans l'ordre inverse du classement général après la manche précédente. Départ toutes les minutes. Classement au temps. En cas d'égalité, les points seront partagés. Si la descente est la première manche, c'est l'ordre d'arrivée des inscriptions qui sera retenu (Pour des questions de prêt des équipements les responsables de l'organisation avec les membres de la commission peuvent modifier cet ordre).

2 Manches : le meilleur temps sera retenu.

Ou SLALOM VITESSE

Le parcours du slalom vitesse sera choisi pour ses critères techniques en privilégiant l'adresse et non la vitesse. Le parcours ne comptera aucun obstacle abrupt ou nécessitant un franchissement aérien. La distance du tracé sera de 1 kilomètre environ. Le parcours sera jalonné de piquets (portes) à passer comme au ski.

Tenue de course :

- Casque obligatoire (sans dérogation)
- Protection dorsale (conseillée)
- Coudières, genouillères conseillées
- Gants longs obligatoires
- Manches longues et cuissards longs obligatoires

L'ordre des départs du slalom vitesse se fera dans l'ordre inverse du classement général après la manche précédente. Départ toutes les minutes. Classement au

temps. En cas d'égalité, les points seront partagés. Si le slalom vitesse est la première manche c'est l'ordre d'arrivée des inscriptions qui sera retenue

2 Manches : le meilleur temps sera retenu.

Le départ de la seconde manche de la descente est donné dans l'ordre inverse du classement à la fin de la première.

ORIENTATION

1 – Caractéristiques : Epreuve individuelle dont l'esprit essentiel est la notion d'orientation en milieu inconnu (relation carte terrain). Les longueurs et difficultés seront adaptées suivant les différentes catégories.

2 – Equipement : Le port du casque rigide avec la jugulaire est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.

3 – Matériel : chaque concurrent disposera d'une carte sur laquelle figurera un itinéraire à respecter et des points signalant des postes à localiser sur le terrain, d'un carton de contrôle à remettre à l'arrivée.

4 – Fléchage : Le parcours sera légèrement fléché et sécurisé (panneaux stop et ou rubalises sur les chemins non conformes au tracé).

Sur le parcours seront disposées des balises de type course d'orientation bien en vue. Le départ et l'arrivée seront indiqués sur la carte remise aux candidats.

5 – But : Retrouver les balises

Le concurrent ne devra pointer sur le carton de contrôle avec une pince jointe à la balise que celles le concernant.

Poussins 2 balises : circuit facile.

Pupilles 4 balises (maximum) : Circuit facile.

Benjamins 6 balises (maximum) : circuit plus complexe mais sans piège 2.

Minimes 8 balises (maximum) : circuit complexe.

6 – Durées maximum :

20 minutes pour les poussins

45 minutes pour les pupilles

1h environ pour les benjamins

1h30 minutes pour les minimes (distance plus longue)

Cette durée pourra être modifiée par l'organisateur en fonction du terrain et du parcours après concertation avec le responsable régional.

Le dépassement de temps sera pénalisé de 3 points par tranche de 5 minutes de retard

Le numéro de la balise sur la carte correspond au nombre de points qu'elle rapporte.

En cas d'égalité de points c'est le temps réalisé par les concurrents qui permet de les départager.

7 – Ordre des départs : Par tirage au sort toutes les 2 minutes.

8 – Classement : Il tiendra compte

· du nombre de postes pointés

· le temps réalisé servira uniquement à départager les ex æquo

La perte du carton de contrôle entraînera la rétrogradation derrière les derniers concurrents classés dans les règles.

Aucune aide extérieure n'est autorisée (sauf accident). Des membres de l'organisation et de la commission circuleront sur le parcours et sanctionneront les regroupements et les aides extérieures. Le concurrent ne doit pas parler avec les autres concurrents, avec les responsables de son équipe, avec les promeneurs sauf accident ou danger.

X. COUNTRY

Le parcours du X.Country sera choisi en fonction de ses diversités de cheminements et d'obstacles. Il devra répondre aux normes suivantes :

- Poussins : 2 KMS
- Pupilles : 3 à 4 KMS
- Benjamins : 6 à 8 KMS
- Minimes : 9 à 12 KMS
- Cadets : 13 à 16 KMS

Dans la mesure du possible chaque catégorie ne devra pas faire plus de 4 tours, l'organisateur doit donc prévoir un circuit adapté à cette contrainte.

Le circuit doit nécessiter des changements de développements mettant en avant la spécificité de la discipline.

Les compétiteurs seront placés sur la grille de départ dans l'ordre du classement général après la manche précédente. Classement à la place ; en cas d'ex æquo, les points seront partagés.

Assistance : Toute assistance à l'intérieur des circuits matérialisés par des rubalises sera sanctionnée. Seuls les officiels peuvent s'y trouver.

Toute assistance sous quelque forme que soit est interdite : dépannage mécanique, poussette, portage du vélo, changement de roue, ravitaillement.

INFORMATIONS GENERALES :

Droit d'organisation : à la charge de l'organisateur voir le tarif du CIF pour l'organisation d'une épreuve d'école de cyclisme.

Récompenses : Pour chaque étape à la charge de l'organisateur (Médailles ou coupes aux 3 premiers garçons et filles). Bouquets aux premier garçon et première fille. La dotation du prix d'équipe (1 coupe).

Au classement général : Les 3 premiers garçons et les 3 premières filles de chaque catégorie seront récompensés, Médailles ou coupes sur le budget de la commission du VTT jeunes.

En cas d'égalité au classement général, les ex æquo seront départagés par le plus grand nombre de 1^{ère} place, de 2^{ème} place, de 3^{ème} place, etc. en cas d'irréductibles ex æquo c'est le classement de l'épreuve de trial qui sera prépondérant.

Tout litige sera examiné séance tenante par les commissaires officiant sur l'épreuve et les membres de la commission régionale de VTT jeunes présents.

Le classement général sera effectué en additionnant les points obtenus dans une épreuve de chaque discipline suivant la grille suivante.

1 ^{er} : 100 Points	6 ^{ème} : 86 Points	11 ^{ème} : 76 points	16 ^{ème} : 68 Points
2 ^{ème} : 97 Points	7 ^{ème} : 84 Points	12 ^{ème} : 74 Points	17 ^{ème} : 67 Points
3 ^{ème} : 94 Points	8 ^{ème} : 82 Points	13 ^{ème} : 72 points	18 ^{ème} : 66 Points
4 ^{ème} : 91 Points	9 ^{ème} : 80 Points	14 ^{ème} : 70 Points	19 ^{ème} : 65 Points
5 ^{ème} : 88 Points	10 ^{ème} : 78 Points	15 ^{ème} : 69 Points	20 ^{ème} : 64 Points etc.....

Les prix d'équipes sont calculés sur la base des quatre meilleurs coureurs de chaque club pris dans trois catégories différentes ayant au minimum 5 partants.

Un coureur absent lors d'une manche ne marque pas de point.

Un coureur abandonnant marque les points correspondant à la dernière place de l'épreuve.

L'ordre de passage à une manche est déterminé par le classement provisoire avant cette manche pour le cross. Pour le trial, la descente et l'orientation l'ordre est inversé (sauf décision contraire de la commission VTT jeunes en fonction des conditions climatiques).

Le changement de vélo est interdit sur le TRJV si deux épreuves se déroulent sur la même journée. Si les épreuves ne se déroulent pas le même jour cette interdiction tombe d'elle même car elle devient inapplicable. Cependant il faut attirer l'attention des jeunes sur le fait que lors du TNJV le changement de vélo est interdit. Les vélos trial sont interdits (20 pouces).

La victoire au trophée régional des jeunes vététistes par équipe est calculée sur la base des trois meilleures places au classement général sur les quatre catégories (au scratch).

Toute attitude antisportive constatée par un commissaire pourra entraîner une pénalité de 20 points au classement général de l'épreuve.